



## Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 14/10/2024

**Présents :** Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Adeline TRIBUT  
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Joël HENRY, Bernard  
LECUILLER, Nicolas MAITRET

**Absents :** Mme Aurélie MAYORA (excusée)

***La séance est ouverte à 20 heures  
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT***

---

### 1) Compte rendu de la séance du 10 juillet 2024

Approuvé à l'unanimité.

### 2) Point sur les travaux

Les travaux de remises en état suite aux intempéries du 20 juillet dernier s'élèvent à environ 26 000 € (il y a eu 62 mm de pluie en un peu plus de 30 minutes). Les zones qui ont été touchées, sont notamment la retenue d'eau sur le vieux chemin et la rue Tant qu'un quart. La rue St Etienne a été mise en état par la DDT. Quelques jours après, nous avons eu la visite de notre Députée ainsi que de la Sénatrice afin de connaître les dégâts et savoir si nous avons besoin d'aides. La validation de la demande de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle est toujours en attente. La commission devrait traiter notre demande courant octobre. Si toutefois, la déclaration de catastrophe naturelle n'est pas validée, un fonds particulier serait débloqué pour les communes dans concernées.

Les travaux de réfection des trottoirs de la rue St Etienne devraient commencer courant novembre.

La plateforme qui va accueillir le City-stade est terminée. Grâce aux informations de la Sénatrice, nous avons pu avoir un rajout à environ 7000 € sur la subvention du City-stade. L'ensemble des subventions pour le City-stade s'élève à plus de 45 % du montant hors-taxes.

L'entreprise Chatignoux devrait commencer les travaux entre fin octobre et début novembre (les escaliers du cimetière et de la mairie, l'entrée de la mairie et le calvaire).

### 3) Emprunt

Le prêt était prévu lors de l'établissement du budget. Le délai de réponse sur les propositions de prêts du mois de juillet dernier ne sont plus d'actualité ainsi que le montant qui est revu à la baisse. Le maire propose de contacter les banques (pour une consultation) pour un prêt de 100 000 € sur 10 ans.

Le conseil donne son accord pour que le maire lance les demandes de prêts auprès des banques.

### 4) RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public)

La perception nous demande de prendre une délibération chaque année pour encaisser la somme de 512 € pour l'occupation du domaine public pour les télécoms et le réseau de gaz.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### 5) Transfert de la compétence eau potable

Le transfert de compétence de l'eau potable entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Selon les dires du Premier Ministre, il ne serait pas judicieux d'avoir de grandes structures pour les syndicats. Le syndicat de l'Aube englobera notre syndicat d'eau potable. Il y a une réunion du syndicat le 22 octobre prochain. Il nous a été demandé de prendre une délibération pour le transfert, le Maire propose de refuser de se prononcer, le conseil n'étant pas compétent.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### 6) Questions et informations diverses

- Le contrat d'entretien des lampadaires arrive à échéance : il est proposé une reconduction à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour une durée de trois ans. Le montant est de 871 € par an pour les 38 points d'éclairage public.
- Le conseil donne son accord pour reconduire le contrat.
- Les décorations de Noël dans le village : il y aura des sapins décorés au niveau des lampadaires.
- Le marathon de Chablis va impliquer la fermeture de quelques rues (rue de la Gilberde, le bas de la rue St Etienne ainsi que la route venant de La Chapelle-Vaupelteigne). Il y aura deux personnes pour assurer la sécurité routière. Des flyers seront dans les boîtes à lettres des zones concernées.
- Le repas des anciens aura lieu comme les autres années au caveau de Maligny le 6 novembre prochain.
- Une boîte de chocolats est proposée pour les anciens comme les années précédentes, le conseil donne son accord pour la reconduction de cette opération.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.***